

Vélo à assistance électrique

SAND 400



Notice d'utilisation

Pour vous aider à bien vivre votre achat

Félicitations pour l'achat de votre vélo à assistance électrique !

Cette notice a pour objectif de vous donner les informations nécessaires à la bonne utilisation, au réglage et à l'entretien de votre vélo.

Veuillez prendre le temps de lire ces instructions avec attention avant de monter en selle et les conserver durant la durée de vie du vélo. Elles contiennent d'importantes indications de sécurité et d'entretien.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de lire ce manuel avant de faire usage du produit.

Le non-respect de ces instructions vous expose à des risques de mauvaise utilisation de votre vélo et d'usure prématurée de certains composants susceptibles d'entraîner une chute et/ou un accident.

Si une pièce originale présente un défaut de fabrication au cours de sa période de garantie, nous nous engageons à la remplacer. La durée de garantie pour les vélos électriques est la suivante :

- cadres et fourches : 5 ans
- composants électriques : 2 ans sous condition d'entretien
- tout autre composant : 2 ans.

Cette garantie n'inclut pas les frais de main d'œuvre et de transport. L'entreprise ne peut être tenue responsable des dégâts sortant de l'ordinaire ou dus à un concours de circonstances. Cette garantie est uniquement valable pour l'acheteur original du produit, muni d'un justificatif d'achat pour appuyer sa réclamation. Cette garantie ne s'applique qu'en cas de composants défectueux et ne couvre pas l'usure normale, ni les dégâts causés par un accident, une utilisation inappropriée, une charge trop importante, un assemblage ou un entretien non conforme et tout autre objet non prévu pour l'usage avec le vélo.

Aucun vélo n'est éternel et aucune réclamation ne pourra être acceptée si elle repose sur les dégâts causés par un usage inapproprié, en compétition, pour des cascades, pour le saut à la rampe ou autres activités similaires. Les réclamations doivent être

soumises par l'intermédiaire de votre revendeur. Vos droits ne sont pas affectés.

L'entreprise se réserve le droit de changer ou de modifier toute spécification sans préavis. Toutes les informations et les spécifications contenues dans cette brochure sont considérées comme exactes au moment de son impression.

Votre vélo a été précautionneusement conçu et fabriqué en conformité avec les exigences de la norme européenne EN 15194.

Conditions d'usage de ce vélo à assistance électrique

Ce vélo est équipé d'un moteur électrique qui ASSISTE l'utilisateur en lui fournissant une force motrice supplémentaire qui réduit l'effort à fournir. Toutefois, il ne s'agit que d'une AIDE au pédalage, elle ne le remplace pas. Vous devez pédaler pour avancer, avec ou sans assistance électrique.

Ce vélo à assistance électrique est conçu pour un usage urbain et périurbain, il permet de se déplacer en ville, sur route ou sur une surface pavée où les pneus sont toujours en contact avec le sol. Il est équipé d'une assistance électrique au pédalage qui facilitera tous vos déplacements au quotidien, pour aller plus loin et plus longtemps. Votre vélo à assistance électrique est un vélo adulte, destiné à des personnes âgées de plus de 14 ans. Si le vélo est utilisé par un enfant, la responsabilité incombe aux parents qui doivent s'assurer que l'utilisateur est capable d'utiliser le vélo en toute sécurité.

Votre vélo n'est pas destiné à être utilisé sur des terrains non goudronnés ou en mauvais état. Il n'est pas conçu pour une utilisation « tout terrain », ni pour la compétition. Le fait de ne pas respecter cet usage peut entraîner une chute ou un accident et peut détériorer de façon prématurée et potentiellement irréversible l'état de votre vélo à assistance électrique.

Votre vélo à assistance électrique n'est pas un cyclomoteur. L'assistance a pour objectif de fournir un complément au pédalage. À l'instant où vous commencez à pédaler, le moteur se déclenche et vous aide dans l'effort. Il s'agit d'une AIDE au pédalage mais celle-ci ne le remplace pas. Vous devez pédaler pour avancer, avec ou sans assistance électrique.

L'assistance varie en fonction de la vitesse du vélo, elle est importante au démarrage, moins soutenue lorsque le vélo est lancé, puis elle disparaît lorsque le vélo atteint les 25 km/h. L'assistance se

coupe dès que l'un des deux leviers de frein est actionné ou que la vitesse est supérieure à 25 km/h. Celle-ci reprendra automatiquement en dessous de 23 km/h avec le pédalage.

Le vélo doit être correctement entretenu selon les instructions de ce manuel.



AVERTISSEMENT : Comme tout composant mécanique, un cycle à assistance électrique subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.

Recommandation : un usage sûr en toute sécurité :

Avant de faire usage de votre vélo à assistance électrique, assurez-vous qu'il est en bon état de marche. Vérifiez particulièrement les points suivants :

- La position doit être confortable.
- Les écrous, vis, leviers de serrage et composants sont correctement serrés.
- Les freins sont en bon état de marche.
- La course du guidon est bonne, sans trop de jeu et le cintre est correctement fixé à la potence.
- Les roues ne sont pas entravées et les roulements sont correctement ajustés.
- Les roues sont correctement serrées et attachées au cadre/à la fourche.
- Les pneus sont en bon état et leur pression est bonne.
- Les jantes sont en bon état.
- Les pédales sont fermement attachées au pédalier.
- La transmission fonctionne correctement.
- Les catadioptriques sont en bonne position.



RECOMMANDATION : il convient de faire réviser votre vélo à assistance électrique tous les 6 mois par un professionnel pour vous assurer du bon état de marche et de la sécurité d'usage. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que tous les composants sont en bon état de fonctionnement avant l'usage.

Choisissez un endroit sûr, éloigné de la circulation pour vous familiariser avec votre nouveau vélo. L'assistance peut se déclencher avec force, vérifiez que votre guidon est bien droit et que la voie est dégagée.

Assurez-vous d'être en bon état de santé avant de monter sur votre vélo.

En cas de conditions climatiques inhabituelles (pluie, froid, nuit...), soyez particulièrement vigilant et adaptez en conséquence votre vitesse et vos réactions.

Lors du transport de votre vélo à l'extérieur de votre véhicule (porte-vélo, barre de toit...), il est vivement conseillé d'enlever la batterie et de la stocker dans un endroit tempéré.

L'utilisateur doit se conformer aux exigences de la réglementation nationale lorsque la bicyclette est utilisée sur la voie publique (éclairage et signalisation par exemple).

La société MGTS décline toute responsabilité si l'utilisateur de la bicyclette ne respecte pas la réglementation en vigueur.



AVERTISSEMENT : vous reconnaissez être responsable de toute perte, blessure ou dégât causé(e) par le non-respect des instructions ci-dessus, lequel annulera automatiquement la garantie.

Tables des matières

A.	Structure du vélo à assistance électrique	8
I.	Première mise en route/réglages	9
1.	Pliage et dépliage de la potence, du cadre et des pédales	9
2.	Système de blocage rapide.....	10
3.	Pliage de la potence et réglage de la selle par collier de blocage rapide	11
4.	Mise en charge de la batterie	12
5.	Mise en place des éléments de sécurité	13
II.	Mise en route rapide	14
III.	Réglages.....	15
1.	Pneumatiques	15
2.	Freins	15
3.	Usure des jantes.....	18
4.	Réglage du système de changement de vitesses.....	18
5.	Réglage des butées	18
6.	Réglage de la tension du câble du dérailleur arrière	19
7.	Réglage de la chaîne	19
8.	Remplacement des pédales pliantes.....	20
9.	Roue et moteur.....	20
10.	Porte-bagages.....	20
11.	Béquille.....	21
B.	Entretien	22
I.	Nettoyage.....	22
II.	Lubrification.....	22
III.	Contrôles réguliers	23
IV.	Révisions	23
C.	Assistance électrique	25
I.	Assistance au pédalage	25

1.	Présentation de l'afficheur LED	26
2.	Activation/désactivation de l'afficheur LED	26
3.	Affichage de la charge de la batterie sur l'afficheur LED	26
4.	Sélection du niveau d'assistance sur l'afficheur LED	27
5.	Assistance piéton sur l'afficheur LED	28
D.	Batterie.....	29
I.	Lecture du niveau de charge de la batterie	29
II.	Allumer/éteindre la batterie	29
III.	Autonomie de votre batterie	29
IV.	Insérer/retirer la batterie	30
V.	Mise en garde, précautions	30
VI.	Durée de vie des batteries	31
VII.	Entretien de la batterie	32
E.	Chargeur	32
I.	Avertissement	32
II.	Procédure de rechargement.....	34
F.	Utilisation et entretien du moteur électrique	36
G.	Entretien du contrôleur	37
H.	Diagramme électrique et spécifications.....	38
I.	Fiche technique principale	39
J.	SAV et résolution des problèmes	40
I.	Pièce d'usure	40
II.	Résolution des problèmes de base	40

A. Structure du vélo à assistance électrique



- | | |
|--|--|
| 1. Potence et guidon | 13. Chaîne de vélo |
| 2. Afficheur | 14. Blocage rapide - réglage hauteur selle |
| 3. Changement de vitesses | 15. Selle et tige |
| 4. Blocage rapide - réglage hauteur guidon | 16. Porte-bagages |
| 5. Collier de pliage potence | 17. Catadioptre arrière |
| 6. Garde-boue avant | 18. Garde-boue arrière |
| 7. Fourche | 19. Frein à disque arrière |
| 8. Pneu et jante | 20. Moteur dans le moyeu arrière |
| 9. Frein à disque avant | 21. Dérailleur |
| 10. Cadre pliant | 22. Batterie et afficheur |
| 11. Articulation de pliage cadre | 23. Prise du chargeur |
| 12. Pédalier | |

I. Première mise en route/réglages

1. Pliage et dépliage de la potence, du cadre et des pédales

1. **Cadre pliant** : afin de prendre moins de place pour son rangement ou lors de son transport dans un véhicule, votre VAE peut être plié en deux. Pour le plier, il suffit de débloquent le système de blocage rapide situé au centre du cadre (11) et de pousser la partie avant du vélo tout en tenant fermement la partie arrière (**voir ci-dessous la manipulation pour le blocage/déblocage**). **Attention** : une fois le vélo déplié, vérifiez toujours que le système de verrouillage rapide est solidement verrouillé avant de monter sur le vélo.
2. **Pédales pliables** : afin de prendre moins de place lors de son rangement, les pédales du vélo sont repliables. Pour déplier ou replier les pédales, placez votre doigt dans la partie centrale de la pédale (12) et poussez le verrou vers l'extérieur. La pédale se déverrouille et peut être pliée ou dépliée en tirant vers le haut ou vers le bas.

Attention : une fois la pédale dépliée, vérifiez toujours que le système de verrouillage est solidement verrouillé avant de monter sur le vélo.

2. Système de blocage rapide

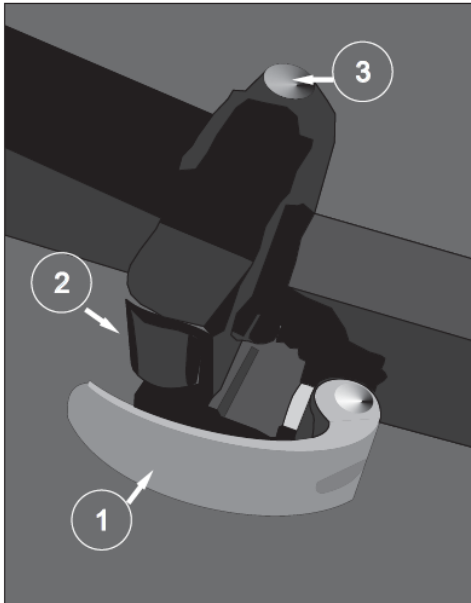


Fig. 1 : Position fermée

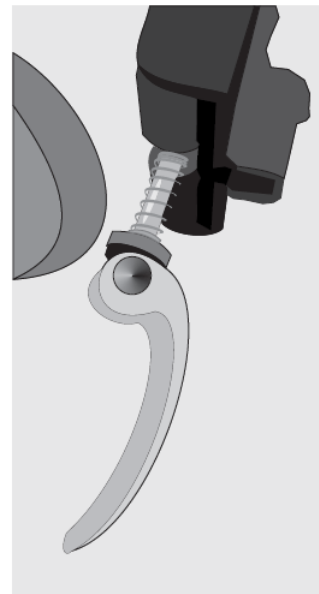


Fig. 2 : Position ouverte

1 : Levier 2 : Écrou d'ajustement 3 : Axe charnière

ATTENTION : les dispositifs de blocage rapide sont conçus pour être actionnés à la main. **Ne jamais utiliser d'outils pour bloquer ou débloquer le mécanisme afin de ne pas le détériorer.** Pour régler la force de serrage, vous devez utiliser l'écrou d'ajustement (fig. 1-2) situé à l'opposé du levier (fig. 1-1) et non pas tourner le levier de blocage rapide.

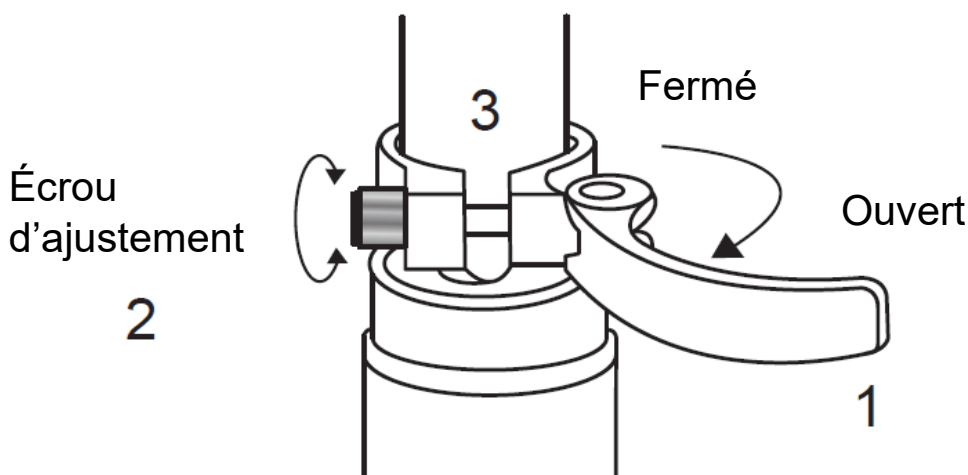
Pour bloquer ou débloquer le système, ouvrez le levier de blocage (fig. 1-1) et tournez à la main l'écrou situé à l'opposé de la vis de serrage (fig. 1-2) pour desserrer le système. Faites ensuite sortir la vis de serrage du sabot en pivotant à l'aide du levier (cf. fig. 2). Appuyez sur le bouton de l'Axe charnière (cf. fig 1-3) situé en haut du sabot et tirez le levier vers le haut pour déverrouiller le mécanisme de pliage. Tirez sur la partie avant du cadre pour plier le vélo.

Pour replier le vélo, tirez à nouveau sur la partie avant du cadre pour la faire revenir dans le sabot jusqu'à ce que le bouton de déblocage s'insère dans l'orifice avec un clic. Pivotez la vis de serrage pour la faire revenir dans l'encoche du sabot. Tournez manuellement l'écrou d'ajustement afin de serrer la vis, puis repliez le levier.

Attention : assurez-vous d'avoir bien resserré le dispositif avant d'utiliser le vélo. Si le levier peut se manœuvrer en exerçant une pression manuelle minimale, cela signifie qu'il n'est pas suffisamment

serré. Il est donc nécessaire de resserrer l'écrou d'ajustement **sans utiliser d'outils**.

3. Pliage de la potence et réglage de la selle par collier de blocage rapide



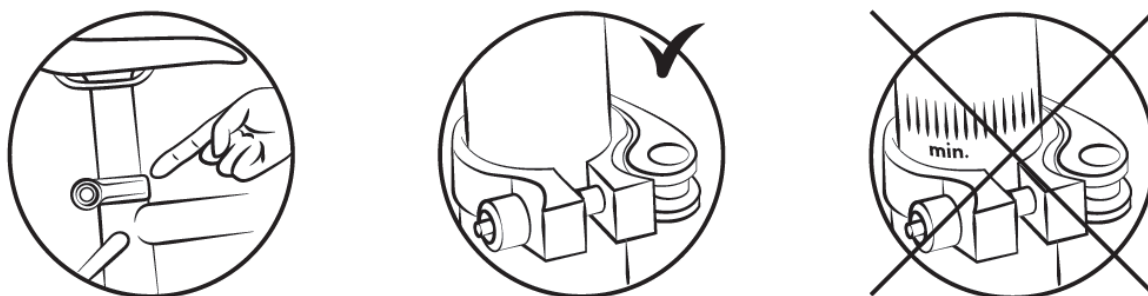
ATTENTION : les dispositifs de blocage rapide sont conçus pour être actionnés à la main. **Ne jamais utiliser d'outils pour bloquer ou débloquer le mécanisme afin de ne pas le détériorer.** Pour régler la force de serrage, vous devez utiliser l'écrou d'ajustement (2) situé à l'opposé du levier (1) et non pas tourner le levier de blocage rapide. Pour bloquer ou débloquer le système, ouvrez le levier de réglage (1) et tournez à la main l'écrou d'ajustement (2) pour desserrer le collier (3). Pour resserrer, tournez manuellement l'écrou d'ajustement afin de serrer le collier, puis repliez le levier.

Attention : assurez-vous d'avoir bien resserré le dispositif avant d'utiliser le vélo. Si le levier peut se manœuvrer en exerçant une pression manuelle minimale, cela signifie qu'il n'est pas suffisamment serré. Il est donc nécessaire de resserrer l'écrou d'ajustement **sans utiliser d'outils**.

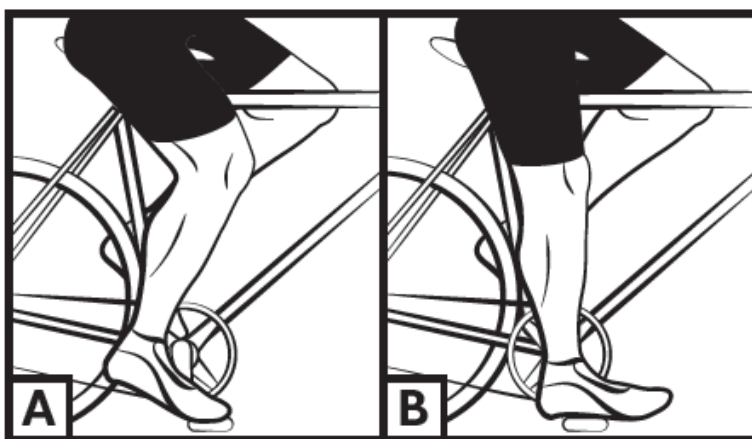
Réglage de la selle

- A. Lors du réglage de la selle dans sa position la plus basse, assurez-vous que celle-ci ne touche aucun composant du vélo, par exemple le porte-bagages. **De même, veillez à ne pas dépasser le repère minimum d'insertion du tube de**

selle. Ce repère d'insertion ne doit jamais être visible lors de l'utilisation du vélo.



B. Pour vérifier la hauteur correcte de la selle, il convient de s'asseoir jambes tendues, le talon reposant sur la pédale (fig. B). Lors du pédalage, le genou sera légèrement plié une fois le pied en position basse (fig. A).



ATTENTION : En cas de selle avec ressorts, il est important de monter un cache devant les ressorts de la selle si un siège enfant est installé afin de prévenir les risques de coincement des doigts.

Réglage du guidon par le levier de serrage

Le guidon de votre vélo se règle à la fois en hauteur et en inclinaison.

4. Mise en charge de la batterie

Avant toute manipulation de la batterie, il est impératif de consulter la section « Batterie » et « Chargeur » du présent manuel afin d'éviter tout dommage. Avant de pouvoir utiliser l'assistance électrique, vous devez charger la batterie du vélo. Pour cela, branchez la prise du bloc chargeur sur une prise électrique 220 V et connectez le câble de chargement à la prise de la batterie (23),

située l'arrière du vélo, sous un clapet de protection. Sur le dessus de la batterie, l'indicateur de charge vous indique le taux de charge de la batterie. Appuyez sur le bouton de l'indicateur pour l'activer. Remplacez le clapet sur la prise de charge une fois l'opération terminée.

5. Mise en place des éléments de sécurité

Éclairage

Un éclairage vous est fourni, il est composé de deux phares (un blanc à l'avant et un feu rouge fixé sur le porte-bagages arrière) et de deux catadioptrés oranges positionnés entre les rayons des roues). Le système d'éclairage est un équipement de sécurité de votre vélo, il doit être obligatoirement présent sur votre vélo. Vérifiez que votre système d'éclairage fonctionne correctement avant de prendre la route.

- **Phare blanc avant à pile** : le phare est fixé à l'avant du vélo. Allumez/éteignez le phare avant en déplaçant l'interrupteur situé sur le dessus. Le phare est alimenté par deux piles bouton 3 V CR2032. Pour changer les piles, retirez la partie transparente haute du phare en exerçant une pression forte sur la languette (marquée PUSH) située derrière le boîtier, en prenant garde à ne pas casser la languette. Une fois l'ensemble retiré, remplacez les deux piles bouton (CR2032) en respectant la polarité indiquée. Remplacez la partie transparente en appuyant sur la languette pour la faire entrer dans l'encoche.
- **Feu rouge arrière à pile** : le phare est fixé à l'arrière du vélo, sous le porte-bagages. Allumez/éteignez le phare en appuyant sur le bouton interrupteur situé au centre. Le phare est doté d'un système d'arrêt automatique en stationnement et d'une LED. Le phare est alimenté par deux piles LR6 AAA. Pour changer les piles, ôtez la vis située au bas du phare et enlevez le cache. Une fois l'ensemble retiré, remplacez les piles AAA en respectant la polarité indiquée.

Les piles usagées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement, elles pourront être collectées dans nos magasins pour un traitement approprié, ne les jetez pas avec les ordures

ménagères ou dans la nature. Les piles doivent être collectées séparément.

Sonnette

Une sonnette (3) est montée sur votre guidon. Elle vous permettra d'être entendu à 50 m.

La sonnette est un équipement de sécurité de votre vélo, elle doit être obligatoirement présente sur votre guidon.

Port du casque

Pour une utilisation sûre, le port d'un casque de vélo est fortement recommandé. Il est garant d'une diminution de traumatismes crâniens en cas de chute.



ATTENTION : le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 14 ans en tant que conducteurs ou passagers.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre revendeur.

II. Mise en route rapide

AVERTISSEMENT : lisez attentivement les instructions et consignes de sécurité du présent manuel avant d'utiliser le vélo à assistance électrique. Il en va de votre sécurité et du bon fonctionnement de votre vélo.

Une fois votre vélo configuré, appuyez sur le bouton « ON/OFF » (22) de la batterie puis enfourchez-le et commencez à pédaler. Après deux tours de pédalier, le moteur à assistance électrique va s'enclencher et vous fournir une force motrice supplémentaire. Un léger vrombissement se fait entendre, indiquant que le moteur est enclenché. Si vous cessez de pédaler, le moteur se désactive et le vélo ralentit, puis s'arrête comme un vélo standard. Appuyez sur l'une des poignées de frein pour freiner.

III. Réglages

1. Pneumatiques

Vérifiez régulièrement la pression des pneus. Rouler avec des pneumatiques insuffisamment gonflés ou surgonflés peut nuire au rendement, provoquer une usure prématurée, diminuer l'autonomie ou augmenter les risques d'accident. Si une usure importante ou une entaille est visible sur l'un des pneus, remplacez-le avant d'utiliser le vélo. Une plage de pression est indiquée sur le flanc du pneumatique par le constructeur et dans le tableau suivant. La pression doit être adaptée en fonction du poids de l'utilisateur.

Modèle	Taille du vélo	Taille (chambres à air et pneus)	Pression	
			PSI	Bar
SAND 400	20"	20 x 4	20	1,3

2. Freins

Avant chaque utilisation, vérifiez que les freins avant et arrière sont en parfait état de marche.

La poignée droite active le frein arrière. La poignée gauche active le frein avant.

Il est recommandé de répartir en moyenne votre force de freinage selon un rapport de 60/40 entre l'avant et l'arrière. Le levier de frein ne doit pas entrer en contact avec le guidon et les gaines ne doivent pas subir de trajectoires à angle fermé afin que les câbles coulissent avec le minimum de frottement. Les câbles endommagés, effilochés, rouillés doivent être immédiatement changés.

AVERTISSEMENTS :



- En cas de pluie ou de temps humide, les distances de freinage sont allongées. Il est recommandé d'anticiper le freinage dans une telle situation.
- Dans les virages, lors du freinage, le guidon peut avoir une influence négative sur le temps de réponse du cycliste.
- Ne touchez pas les freins à disque après un usage intensif du système de freinage de votre

vélo à assistance électrique au risque de vous brûler.

Réglage des freins à disque mécanique

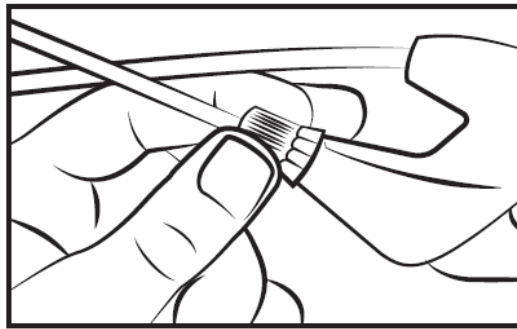
Disques : votre vélo est équipé de disques de diamètre 160 mm. Les plaquettes exercent une pression sur un disque fixé au moyeu de la roue. L'intensité de la pression est commandée par un levier de frein avec un câble. N'actionnez jamais le levier de frein lorsque la roue est détachée du cadre ou de la fourche.

Pour aligner l'étrier de frein (19) (9) à disque mécanique :

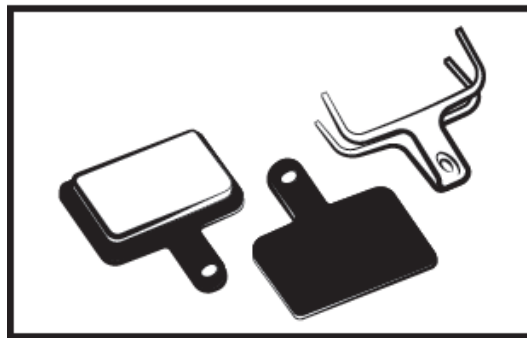
- Desserrez les vis de fixation du support de l'étrier de frein. Freinez avec le levier de frein correspondant (l'étrier de frein se positionne correctement) et maintenez la poignée de frein dans cette position tout en resserrant les vis de fixation du support de l'étrier.
- Vérifiez que la plaquette interne (à l'intérieur de la roue) est à 0,2 - 0,4 mm du disque. Si cela n'est pas suffisant, serrez la vis de positionnement de la plaquette jusqu'à obtenir un écartement de 0,2 - 0,4 mm entre la plaquette et le disque.
- Pour régler la plaquette externe (à l'extérieur de la roue), il suffit de modifier la tension du câble de frein afin d'obtenir un écartement de 0,2 - 0,4 mm, au niveau de l'étrier ou au niveau du levier de frein.

Veillez à ne jamais projeter d'huile ou toute matière lubrifiante sur le disque ou les plaquettes (lors de l'entretien de la chaîne ou du dérailleur par exemple). Si cela se produit, il convient de dégraisser les plaquettes et le disque, ou les changer. Vérifiez l'alignement des plaquettes en faisant tourner la roue.

- Un système d'écrou et de contre-écrou au niveau du levier de frein vous permet de régler la tension du câble et donc, la force de freinage qui variera dans le temps en fonction de l'usure des patins de frein.



- Les plaquettes de frein sont standard, il convient de les remplacer lorsque qu'elles ne comportent plus de composant de friction. La référence des plaquettes de frein montées sur votre vélo est la suivante : **modèle : MD-280 - référence : E10.11**



N'oubliez pas que les nouvelles plaquettes de frein doivent être rodées. Le rodage s'effectue en roulant quelques minutes et en actionnant les freins alternativement entre arrêts brusques et freinages légers.

Remplacement des plaquettes de frein

Démontez la roue et retirez les plaquettes usées de l'étrier de frein. Positionnez les nouvelles plaquettes dans l'étrier de façon à ce que les surfaces de freinage soient en contact. Ne touchez pas les surfaces de freinage. Insérez les plaquettes l'une après l'autre dans l'étrier de frein. Réglez ensuite les freins comme indiqué ci-dessus.

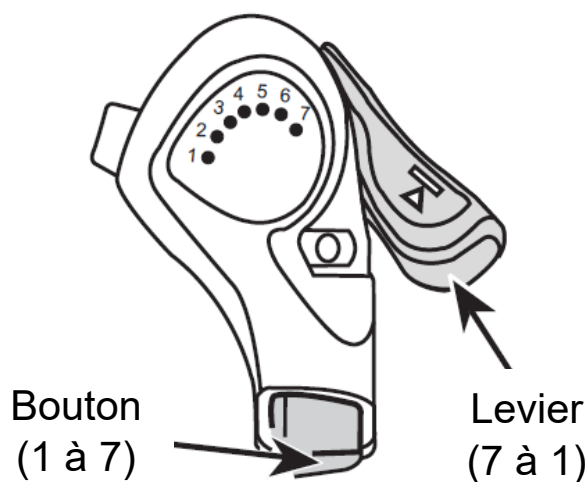
3. Usure des jantes

Comme toute pièce d'usure, la jante doit faire l'objet d'un contrôle régulier. La jante peut s'affaiblir et se casser, au risque d'entraîner une perte de contrôle et une chute.



ATTENTION : il est très important de vérifier l'état d'usure des jantes. Une jante endommagée peut s'avérer très dangereuse et doit être remplacée.

4. Réglage du système de changement de vitesses



Votre vélo comporte plusieurs vitesses interchangeables manuellement grâce à un système Shimano Thumb Shifter doté d'un dérailleur arrière.

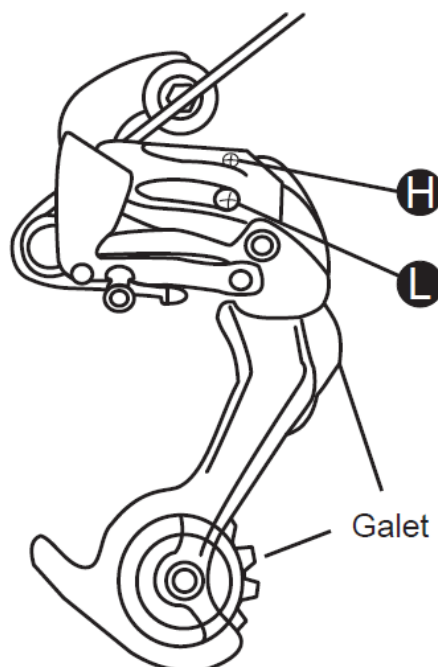
Utilisez alternativement le levier ou le bouton pour effectuer le changement souhaité. Plus l'indicateur est élevé, plus il sera difficile de pédaler et inversement.

Attention, ne pédalez jamais en arrière pendant le changement de vitesse et ne forcez jamais sur le levier de commande.

Pour une utilisation optimale du système il est recommandé de changer de vitesse en dehors des efforts de pédalage importants.

5. Réglage des butées

La course du dérailleur se règle à l'aide des vis H et L.



La vis L permet d'ajuster la butée supérieure (côté grand pignon).
En desserrant la vis L, la chaîne se positionne plus à l'extérieur du grand pignon.

La vis H permet d'ajuster la butée inférieure (côté petit pignon).
En desserrant la vis H, la chaîne se positionne plus à l'extérieur du petit pignon. Galet

Ces manipulations s'effectuent par quart de tour. À chaque réglage, vous devez obtenir un alignement parfait entre le pignon, la chaîne et le galet du dérailleur arrière.

6. Réglage de la tension du câble du dérailleur arrière

Pour régler un changement de pignon correctement, utilisez la molette présente sur le dérailleur arrière. Cette molette permet de régler la tension du câble du dérailleur et de positionner le dérailleur correctement selon la vitesse choisie.

7. Réglage de la chaîne

Votre vélo est pourvu d'un dérailleur arrière externe, la chaîne est automatiquement tendue.

Pour remplacer la chaîne

Les chaînes neuves étant généralement vendues avec trop de maillons, la première étape est de la réduire à la bonne longueur. La méthode la plus sûre est de compter le nombre de maillons de l'ancienne chaîne afin d'ajuster la nouvelle. Pour démonter l'ancienne chaîne, il suffit de la dériver (retirer un rivet).

Pour monter la nouvelle chaîne, faites-la passer autour du plateau du pédalier et du pignon arrière de façon à ce qu'elle s'engrène correctement sur les autres éléments de la transmission. Pour fermer la chaîne, nous vous recommandons d'utiliser une attache rapide. Celle-ci fait office de maillon femelle qui s'insérera entre deux maillons mâles. L'attache rapide permettra également de démonter plus facilement la chaîne pour la nettoyer.

Pour vérifier si la longueur de la chaîne est correcte, installez-la sur le petit pignon. Dans cette configuration, la ligne virtuelle tracée entre le moyeu de la roue arrière et l'axe du galet inférieur du dérailleur doit être verticale.

8. Remplacement des pédales pliantes

Pour remplacer vos pédales, identifiez-les en regardant la lettre notée dessus (sur l'axe ou l'étiquette). La pédale de droite présente l'indication « R » (Right) et la pédale de gauche, l'indication « L » (Left). Tournez la pédale R dans le sens des aiguilles d'une montre pour la fixer sur la manivelle. Tournez la pédale L dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

9. Roue et moteur

Après le premier mois d'utilisation, il est conseillé de resserrer les rayons des roues pour limiter l'impact de la traction du moteur sur votre roue arrière. Lors de la mise en route du moteur, un léger bruit pourra se faire entendre. Ce bruit est normal car le moteur se met en route et assiste le pédalage. Ce bruit peut devenir plus important lorsqu'il est pleinement sollicité.

10. Porte-bagages

Votre vélo est vendu avec un porte-bagages :

Modèle	Taille du vélo	Porte-bagages
SAND 400	20"	XJ-20-LC148

Il est déjà fixé au-dessus de votre roue arrière. Les éléments de fixation doivent être serrés et vérifiés régulièrement au couple de 4 - 6 Nm. Votre porte-bagages est conçu pour une charge maximale de 25 kg, il est possible d'y fixer un siège pour enfant.



ATTENTION : votre porte-bagages n'est pas conçu pour tirer une remorque.

Par mesure de sécurité, les bagages doivent être transportés uniquement sur le porte-bagages. **Attention** : lorsque le porte-bagages est chargé, le comportement de votre bicyclette est modifié. Répartissez la charge des bagages de façon égale des deux côtés pour favoriser la stabilité de votre vélo. Tout bagage doit être solidement arrimé avant chaque utilisation. Il est important de vérifier

que rien ne pend, ni risque de se prendre dans la roue arrière de la bicyclette. Ne modifiez pas le porte-bagages, toute modification du porte-bagages par l'utilisateur entraîne la nullité de ces instructions. Les bagages ne doivent pas occulter les réflecteurs et éclairages de votre vélo.

11. Béquille

Avant toute utilisation, vérifiez que votre béquille (20) est repliée. La béquille est munie d'un système de verrouillage qui se désactive par simple pression du pied.

B. Entretien

Votre vélo nécessite un entretien régulier pour votre sécurité mais aussi pour augmenter sa durée de vie. Il est important de contrôler les éléments mécaniques périodiquement afin d'assurer, le cas échéant, un remplacement des pièces usées ou présentant des traces d'usure. Lors d'un remplacement de composant, il est important d'utiliser des pièces d'origine afin de conserver les performances et la fiabilité de la bicyclette. Veillez à utiliser des pièces de rechange appropriées pour les pneus, les chambres à air, les éléments de transmission et les différents éléments du système de freinage.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'utiliser des pièces d'origine.



ATTENTION : retirez toujours la batterie avant toute opération de maintenance.

- **Nettoyage**

Afin d'éviter la corrosion du vélo, il est nécessaire de rincer votre vélo à l'eau douce après chaque utilisation, en particulier s'il a été exposé à l'air marin. Le nettoyage doit être effectué avec une éponge, une bassine d'eau tiède savonneuse ainsi qu'un jet d'eau (sans pression).



ATTENTION : n'utilisez jamais de nettoyeur à jet d'eau sous haute pression.

I. Lubrification

La lubrification est essentielle sur les différents composants qui sont en mouvement afin d'éviter la corrosion. Huilez régulièrement la chaîne, brossez les pignons et plateaux, introduisez périodiquement quelques gouttes d'huile dans les gaines de câbles de frein et de dérailleur. Il est conseillé de commencer par nettoyer et sécher les éléments à lubrifier. Utilisez de l'huile spécifique pour la chaîne et le dérailleur. Utilisez un lubrifiant adapté pour les autres composants.

II. Contrôles réguliers

Vérifiez le serrage de la boulonnerie : levier, manivelle, pédales, potences. Les couples de serrage à appliquer sont les suivants :

COMPOSANTS	COUPLE PRÉCONISÉ (Nm)	CONSIGNES PARTICULIÈRES
Pédales sur manivelles	30 - 40	Graisser les filetages
Manivelle sur boîtier	30 - 40	Graisser les filetages
Serrage jeu de direction	14 - 15	Visser plongeur (potence)
Serrage de potence/cintre		Serrage rapide
Levier de frein	6 - 8	
Étriers de frein	6 - 8	
Selle sur chariot	18 - 20	
Collier tige de selle		Serrage rapide
Roue	30 - 40	
Porte-bagages	4 – 6	Vis M5

Les autres couples de serrage dépendent de la taille des écrous : M4 : 2,5 à 4,0 N.m, M5 : 4,0 à 6,0 N.m, M6 : 6,0 à 7,5 N.m. Serrez les vis uniformément au couple requis.

Contrôlez régulièrement les pneus (8) et notamment l'état de la denture du pneu arrière : usure, coupures, fissures, pincements. Remplacez le pneu si nécessaire. Contrôlez les jantes et l'absence d'usure excessive, déformations, coups, fissures...

III. Révisions

Pour assurer la sécurité et maintenir les composants en bonne condition de marche, vous devez faire vérifier votre VAE périodiquement par votre vendeur. De plus, la maintenance de votre bicyclette doit être effectuée régulièrement par un technicien qualifié.

Première révision : 1 mois ou 150 km

- Vérification du serrage des éléments : manivelle, roue, potence, pédales, cintre, collier de selle,
- Vérification du fonctionnement de la transmission,
- Vérification et réglage des freins,
- Tension et/ou dévoilage des roues.

Tous les ans ou 2000 km :

- Vérification des niveaux d'usure (patins ou plaquettes de frein, transmission, pneumatiques),
- Contrôle des roulements (boîtier de pédalier, roues, direction, pédales),
- Contrôle des câbles (freins, dérailleur),
- Vérification de l'éclairage,
- Tension et/ou dévoilage des roues.

Tous les 3 ans ou 6000 km :

- Vérification des niveaux d'usure (patins de frein, transmission, pneumatiques),
- Contrôle des roulements (boîtier de pédalier, roues, direction, pédales),
- Contrôle des câbles (freins, dérailleur, suspension) ou des durites de frein hydraulique,
- Remplacement de la transmission (chaîne, roue libre, plateau),
- Vérification du fonctionnement de l'assistance électrique,
- Remplacement des pneumatiques,
- Contrôle de l'usure des roues (rayons, jantes),
- Tension des rayons et/ou dévoilage de roues,
- Remplacement des plaquettes de frein,
- Contrôle des fonctions électriques.

C. Assistance électrique

L'utilisateur doit faire tourner le pédalier vers l'avant pour bénéficier de l'assistance motorisée. Il s'agit d'un important aspect de sécurité. Ce VAE fournit une assistance motorisée jusqu'à une vitesse de 25 km/h. Au-delà, le moteur s'arrête. Vous pouvez aller plus vite, mais vous devrez alors le faire par vos propres efforts, sans assistance électrique.

Le moteur situé dans le moyeu arrière ne fonctionnera pas tant que vous n'aurez pas fait faire deux tours complets au pédalier. Cette fonctionnalité protège le moteur et son contrôleur, et rallonge la durée de vie des composants électriques.

I. Assistance au pédalage

Pour démarrer le vélo, actionnez l'interrupteur principal « **ON/OFF** », situé sur le côté de la batterie.

(Attention, pour pouvoir être sous tension, la batterie doit être déverrouillée à l'aide de sa clé).

Le reste des réglages et informations est accessible directement sur l'afficheur situé sur le guidon.

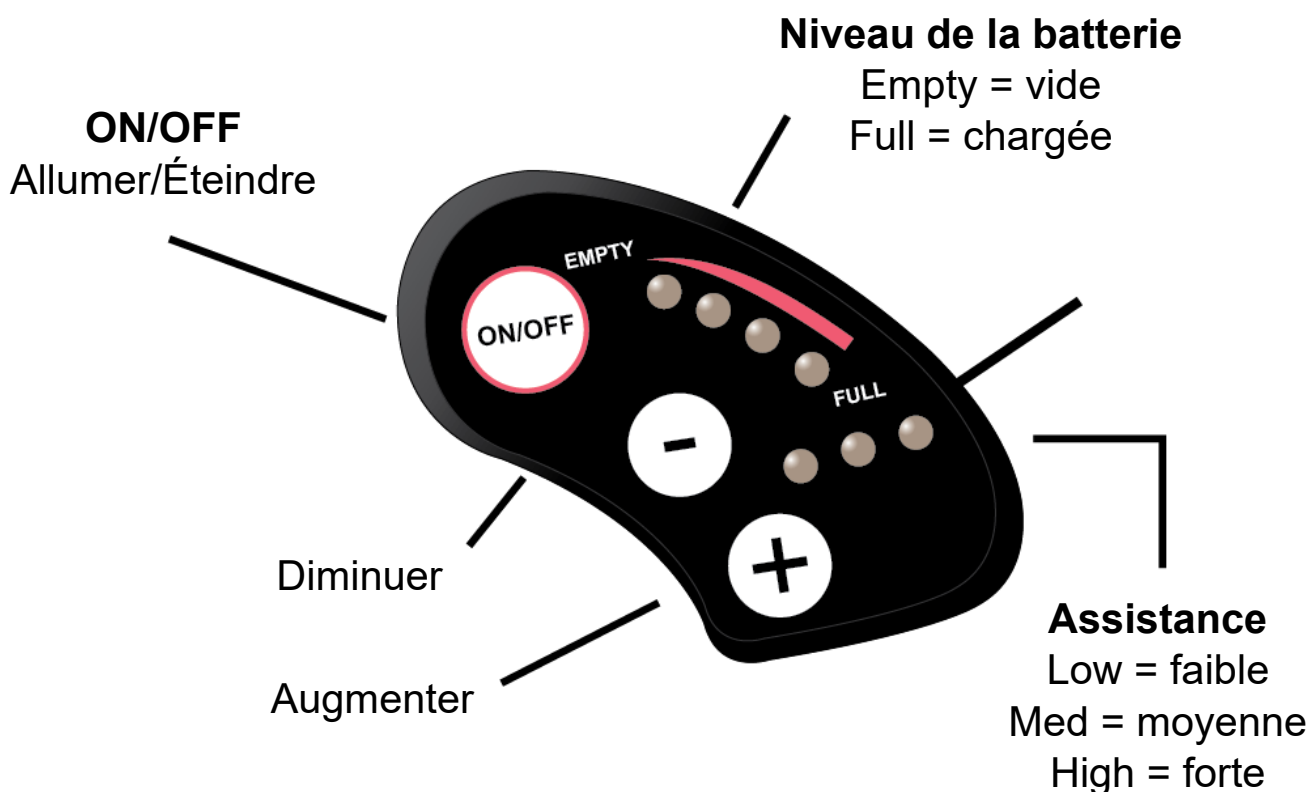


RECOMMANDATION : veuillez éteindre l'interrupteur principal sur la batterie lorsque vous n'êtes plus en selle. Cela permet d'économiser la charge de la batterie.

À noter que vous pouvez utiliser le vélo sans batterie, vous devrez simplement fournir un peu plus d'effort au pédalage.

1. Présentation de l'afficheur LED

L'afficheur LED se présente de la façon suivante :



2. Activation/désactivation de l'afficheur LED

Pour activer l'assistance, appuyez une fois sur le bouton « ON/OFF » de l'afficheur. Les LED rouges d'indication de charge et de niveau d'assistance s'allument.

Pour désactiver l'assistance, maintenez le bouton « ON/OFF » enfoncé pendant 2 secondes. Les LED rouges d'indication de charge et de niveau d'assistance s'éteignent.

3. Affichage de la charge de la batterie sur l'afficheur LED

Dans des conditions normales, activez l'alimentation : les quatre LED indiqueront le niveau de charge de la batterie. Lorsqu'elles sont toutes allumées, cela signifie que la charge est au maximum. Si la dernière clignote, cela signifie que la batterie doit être rechargée immédiatement avant l'utilisation du vélo.

AFFICHAGE	NIVEAU DE CHARGE
4 LED allumées	100 %
3 LED allumées	75 %
2 LED allumées	50 %
1 LED allumée	25 %
1 LED clignotante	La batterie est à plat et nécessite un rechargement immédiat.

Si l'utilisateur oublie de couper l'alimentation après 5 minutes d'inactivité, les quatre LED s'allumeront l'une après l'autre afin de rappeler à l'utilisateur de couper l'alimentation et d'économiser l'énergie.

4. Sélection du niveau d'assistance sur l'afficheur LED

Lorsque l'alimentation est activée, vous pouvez choisir entre 6 niveaux d'assistance. Appuyez sur les boutons « + » ou « - » pour sélectionner l'un de ces six niveaux d'assistance.

Lorsque l'alimentation est activée, la LED d'assistance « LOW » (faible assistance) s'allume en continu, ce qui signifie que l'assistance est au niveau 1. Pour augmenter le niveau, appuyez sur le bouton « + », pour le baisser, appuyez sur « - ».

AFFICHAGE LED	NIVEAU D'ASSISTANCE
○ ○ ○	Assistance désactivée
○ ○ ○ ↔ ● ○ ○	1
● ○ ○	2
○ ○ ○ ↔ ○ ● ○	3
○ ● ○	4
○ ○ ○ ↔ ○ ○ ●	5
○ ○ ●	6

- I. En sélectionnant un niveau d'assistance élevé (5 et 6), l'usage de la batterie sera accru et moins d'effort de la part de l'utilisateur sera requis. Ces niveaux sont adaptés aux pentes, au vent de face ou aux fortes charges.

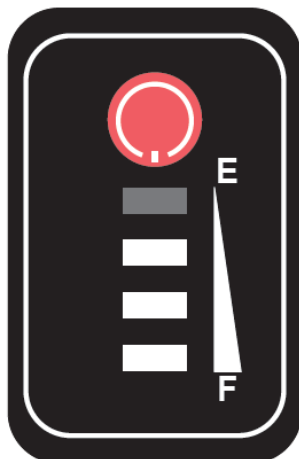
- II. Les niveaux d'assistance moyens (3 et 4) signifient que l'effort de l'utilisateur et l'usage de la batterie sont à niveau égal.
- III. Les niveaux d'assistance faibles (1 et 2) signifient que la propulsion du vélo provient plus de l'effort de l'utilisateur que de l'usage de la batterie. Il s'agit donc des modes d'économie d'énergie. Nous vous suggérons d'utiliser le niveau d'assistance 1 lorsque vous utilisez le vélo pour faire du sport.

5. Assistance piéton sur l'afficheur LED

Appuyez longuement sur le bouton « + » pour utiliser la fonction « démarrage assisté » afin de faciliter le départ. Lorsque l'aide au démarrage est utilisée, l'assistance ne dépasse pas les 6 km/h. Dès que le bouton « + » est relâché, l'aide au démarrage s'arrête.

D. Batterie

1. Lecture du niveau de charge de la batterie



Pour connaître votre niveau de charge, appuyez une fois sur le bouton de charge situé sur le dessus de votre batterie, sous la selle. Les LED s'allument pour indiquer l'état de charge, puis s'éteignent au bout de 4 secondes (4 LED = 100 %, 3 LED = 70 %, 2 LED = 50 %, 1 LED = < 20 %).

I. Allumer/éteindre la batterie

Pour allumer votre batterie, appuyez sur le bouton « ON/OFF » rouge, situé sur le haut de la batterie. Appuyez de nouveau dessus pour l'éteindre. Lorsque votre batterie est éteinte, elle ne fournit plus d'électricité à votre vélo. Cependant, l'afficheur de charge de la batterie reste fonctionnel.

II. Autonomie de votre batterie

Ce vélo à assistance électrique est équipé d'une batterie Li-ion de haute qualité. Les batteries Li-ion ont un chargement sans effet mémoire et une large fourchette de tolérance à la température allant de -10 à +40 °C.

Pour assurer une durée de vie maximale à la batterie et la protéger des dégâts, veuillez suivre les instructions d'utilisation et d'entretien ci-dessous.

Une fois votre batterie chargée, il est conseillé de la laisser reposer 20 à 30 minutes avant utilisation.

L'autonomie de votre batterie dépend de plusieurs facteurs d'utilisation :

- le choix du mode d'assistance
- le poids de l'utilisateur
- le dénivelé de la route
- le gonflage des pneus
- le vent
- l'effort de pédalage fourni
- le démarrage et la fréquence des arrêts
- la température extérieure.

III. Insérer/retirer la batterie

La batterie sur les vélos électriques est placée dans un sabot sous la selle, elle est directement connectée au boîtier de contrôle situé à l'avant.



AVERTISSEMENT : avant de manipuler la batterie, assurez-vous que l'interrupteur est en position éteinte.

Installation de la batterie : faites glisser la batterie dans son emplacement jusqu'au fond du sabot.

Verrouillage de la batterie : pour verrouiller la batterie dans son sabot et ainsi éviter tout vol ou perte, insérez la clé dans la serrure située sur le côté, et faites-lui faire un demi-tour dans le sens horaire. Déverrouillez en donnant un demi-tour dans le sens antihoraire.



ATTENTION : veillez à retirer la clé et à la conserver en sûreté.

IV. Mise en garde, précautions

Il est recommandé de recharger la batterie de façon régulière, ou après chaque utilisation. À l'instar des batteries de votre téléphone portable, il n'y a pas d'effet mémoire sur ces batteries. Afin de maximiser la durée de vie de votre batterie, il est néanmoins conseillé :

- d'éviter les endroits chauds (température de charge idéale : 20 C)
- de laisser refroidir la batterie 30 minutes après l'utilisation du vélo.

Précautions d'emploi :



- Utilisez la batterie uniquement avec ce vélo.
- Utilisez uniquement le chargeur spécifique livré pour charger la batterie.
- Chargez uniquement la batterie dans un espace correctement ventilé.
- N'exposez pas la batterie à la chaleur, ne la chargez pas en plein soleil.
- Ne démontez, ni ne modifiez le boîtier et la batterie qui est intégrée dans le boîtier.
- Ne connectez pas les connexions (+) et (-) de la batterie avec un objet métallique.
- N'exposez pas la batterie à des liquides.
- N'utilisez pas une batterie abîmée.
- Ne continuez pas à charger la batterie si la charge n'est pas complète au bout du temps de charge théorique.
- N'utilisez pas la batterie si elle émet une odeur inhabituelle, chauffe de manière inhabituelle ou si quelque chose paraît anormal.
- Ne laissez pas la batterie à la portée des enfants.
- Rechargez votre batterie avant un stockage prolongé et réalisez la même opération après ce stockage.

V. Durée de vie des batteries



Les batteries peuvent souffrir d'un vieillissement de leurs performances après un grand nombre de charges. Cela dépendra des habitudes d'utilisation du VAE.

Vous devez déposer vos batteries usagées dans votre magasin ou dans des points de dépôt spécialisé en recyclage. Surtout, ne jetez pas votre batterie en fin de vie dans la nature.

VI. Entretien de la batterie

Pour assurer une durée de vie maximale à la batterie et la protéger des dégâts, veuillez suivre les instructions d'utilisation et d'entretien suivantes :

Lorsque vous remarquez que la charge descend à 10 %, la batterie doit rapidement être rechargée.



RECOMMANDATION : si le vélo est rarement utilisé sur une certaine période, il convient de recharger la batterie entièrement tous les mois. Le boîtier de la batterie doit être stocké dans un endroit sec, protégé, à une température comprise entre 5 et 35 °C.

AVERTISSEMENT :



- . La durée de vie de la batterie peut être réduite en cas de stockage prolongé sans rechargement régulier, comme mentionné plus haut.
- . N'utilisez aucun métal pour connecter directement deux pôles de la batterie, cela pourrait provoquer un court-circuit.
- . Ne placez jamais la batterie à proximité d'une cheminée ou de toute autre source de chaleur.
- . Ne secouez pas la batterie, ne lui faites pas subir de choc et évitez les chutes.
- . Lorsque le bloc de batterie est retiré du vélo, gardez-le hors de portée des enfants pour éviter tout accident.
- . Il est interdit d'ouvrir la batterie.

E. Chargeur

I. Avertissement

Avant de charger la batterie, veuillez lire le manuel de l'utilisateur et le manuel du chargeur s'ils sont fournis avec votre vélo. Veuillez également prendre note des points suivants relatifs au chargeur de la batterie :

- Respectez les instructions figurant sur l'étiquette du chargeur de batterie.

- N'utilisez pas ce chargeur à proximité de gaz explosifs ou de substances corrosives.
- Ne secouez pas le chargeur, ne lui faites pas subir de choc et évitez les chutes.
- Protégez toujours le chargeur de la pluie et de l'humidité, il est réservé à un usage intérieur.
- La tolérance de température de ce chargeur se situe entre 0 et +40 °C.
- Il est interdit de démonter le chargeur, en cas de problème, confiez l'appareil à un réparateur qualifié.
- Vous ne devez utiliser que le chargeur fourni avec votre vélo électrique pour éviter tout dégât. Notez que le non-respect de cette contrainte annulera la garantie.
- Lors du rechargement, la batterie et le chargeur doivent être éloignés d'au moins 10 cm du mur, dans un endroit sec et ventilé. Ne placez rien à proximité directe du chargeur pendant l'utilisation.
- Ne touchez pas le chargeur trop longtemps pendant la charge (risque de brûlure superficielle).
- Ne positionnez pas le chargeur de manière instable.
- Ne couvrez pas le chargeur pour éviter toute surchauffe pendant la charge.
- N'immergez pas le produit.
- Évitez tout contact avec l'eau pendant la recharge de la batterie. Ne touchez pas le chargeur avec les mains mouillées.
- N'utilisez pas le chargeur avec un fil d'alimentation ou des fiches abîmés. Assurez-vous que la prise du chargeur est correctement connectée au secteur pour la charge.
- Ne court-circuitez pas les broches du chargeur en utilisant un objet métallique.
- Déconnectez l'alimentation avant de brancher ou débrancher les connexions sur la batterie.
- Ce chargeur est conçu pour charger des batteries au lithium, ne chargez pas le mauvais type de batterie. Ne l'utilisez pas sur une batterie non-rechargeable.

- Ce vélo peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 14 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, à condition qu'ils soient correctement surveillés ou que des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur aient été données et que les risques encourus aient été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec le vélo. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le vélo.
- Tenez-le hors de portée des enfants, ce produit n'est pas un jouet.
- Le câble souple externe de ce produit ne peut pas être remplacé ; en cas d'endommagement du cordon il convient de mettre le produit au rebut.
- En fin de vie, confiez le produit à un centre de recyclage.

II. Procédure de rechargement

Si une prise de courant est accessible à proximité de votre vélo, vous pouvez recharger la batterie directement sur le vélo sans la détacher. La prise du chargeur est située sur le côté et recouverte par un capuchon en plastique, il vous suffit de l'ouvrir pour accéder à la prise et recharger la batterie directement.

Retirer la batterie peut s'avérer utile dans des endroits ne pouvant pas accueillir votre vélo ou lorsqu'il ne se trouve pas à proximité d'une prise de courant.



RECOMMANDATION : le chargement de la batterie doit s'effectuer en intérieur, dans un endroit ventilé.

Veuillez recharger la batterie du vélo selon la procédure suivante :

- La batterie peut être rechargée en utilisant une prise de courant standard. Il n'est pas nécessaire d'actionner son interrupteur.

- Insérez la prise du chargeur dans la batterie et branchez le câble d'alimentation du chargeur dans une prise proche.
- Lors du chargement, la LED sur le chargeur sera rouge pour témoigner du bon fonctionnement. Lorsqu'elle passe au vert, cela signifie que la batterie est rechargée.
- Pour terminer le chargement, vous devez débrancher la prise de courant, puis la prise reliée la batterie. Fermez enfin le capuchon de la prise de la batterie.

F. Utilisation et entretien du moteur électrique

Nos vélos à assistance électrique sont programmés pour démarrer l'assistance électrique après deux tours du pédalier.

N'utilisez pas le vélo dans des endroits inondés ou en cas d'orage.
N'immergez pas les composants électriques dans l'eau pour leur éviter tout dégât.

Évitez les chocs sur le moteur pour ne pas l'endommager.

G. Entretien du contrôleur

Il est très important de bien prendre soin du contrôleur selon les instructions suivantes :

- Protégez le contrôleur contre toute infiltration d'eau et immersion.

Remarque : si vous pensez que de l'eau a pu s'infiltrer dans le boîtier, veuillez éteindre la batterie immédiatement et continuez sans assistance. Vous pourrez la redémarrer dès que le contrôleur sera sec.

- Ne secouez pas le contrôleur, ne lui faites pas subir de choc et évitez les chutes.

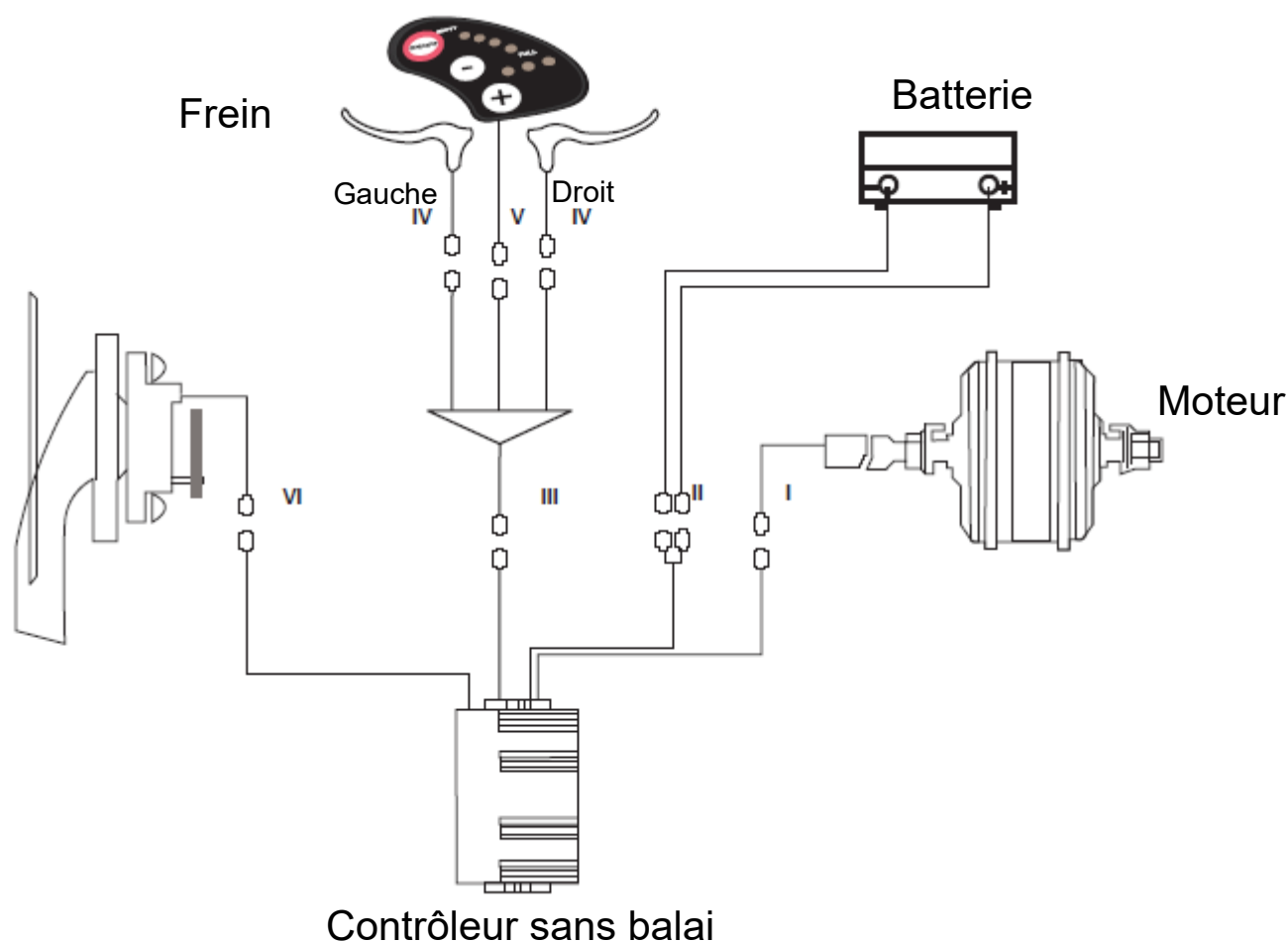
AVERTISSEMENT : n'ouvrez pas le boîtier du contrôleur. Toute tentative d'ouvrir le boîtier du contrôleur, de le modifier ou de l'ajuster entraînera une annulation de la garantie. Veuillez demander à votre revendeur ou un professionnel qualifié d'effectuer les réparations.



Toute modification des paramètres du système de gestion électrique, notamment le changement de la limite de vitesse, est formellement interdite et annulera la garantie de votre vélo.

H. Diagramme électrique et spécifications

Nous nous réservons le droit, sans préavis, de modifier ce produit. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter votre revendeur.



I. Le câble moteur 3 phases est relié au moteur 1. Vert (moteur HA) 2. Jaune (moteur HB) 3. Bleu (moteur HC)	II. Moteur 1. Rouge (+5V) 2. Jaune (moteur HB) 3. Vert (moteur HA) 4. Bleu (moteur HC) 5. Noir (terre)	III. Câble d'alimentation 1. Rouge (+36V) 2. Noir (terre)
IV. Connection câble levier freins 1. Bleu (terre) 2. Rouge (signal du levier freins)	V. Câble capteur de vitesse 1. Rouge (+36V) 2. Bleu (verrou de courant faible) 3. Noire (terre) 4. Blanc (A/D) 5. Vert (signal vitesse roue)	VI. Câble alimentation capteur vitesse relié au contrôleur 1. Bleu (signal vitesse roue) 2. Rouge (+5V) 3. Jaune (terre)

I. Fiche technique principale

		SAND 400
Poids maximum : utilisateur + chargement + vélo		130 kg
Poids maximum : utilisateur + chargement		101 kg
Vitesse maximum avec assistance		25 km/h
Autonomie *		30 à 40 km
Motorisation	Puissance max.	250 W
	Tension	36 V
	Bruit maximal à l'utilisation **	< 60 dB
Batterie	Type	lithium
	Tension	36 V
	Capacité	10,4 Ah
	Poids	2,5 kg
	Temps de charge	4 h
	Nombre de cycles (≥ 70 % capacité)	500 cycles
Chargeur	Tension d'entrée	100-240 V
	Tension de sortie	36 V
Poids total du vélo		29 kg
Dimension du vélo		20"
Taille pneus/roues		20 x 4 pouces

J. SAV et résolution des problèmes

I. Pièce d'usure

Les différents éléments d'usure sont des éléments standard. Remplacez toujours les pièces usées et/ou à changer par des composants identiques en vente dans le commerce ou auprès de votre revendeur.

II. Résolution des problèmes de base

Ne tentez pas d'accéder ou de réparer un composant électrique par vous-même. Contactez le spécialiste le plus proche de chez vous pour un entretien effectué par une personne qualifiée. Les informations ci-dessous sont données à titre explicatif et ne sont pas des instructions visant à assister l'utilisateur dans des réparations. Toute procédure de résolution mentionnée doit être effectuée par un professionnel qualifié, conscient des problèmes de sécurité et familier avec l'entretien électrique.

Description du problème	Causes possibles	Résolution
Après l'allumage de la batterie, le moteur n'assiste pas au pédalage.	1) le câble du moteur (joint de connexion étanche) est mal branché, 2) le levier de frein n'est pas correctement revenu en position normale, ce qui force l'extinction de l'interrupteur, 3) le fusible de la batterie est grillé, 4) le capteur de vitesse est trop éloigné. 5) la connexion entre le capteur et le contrôleur n'est pas établie ou présente un faux contact.	Tout d'abord, vérifiez que la batterie est chargée. Si ce n'est pas le cas, rechargez-la, puis : 1) vérifiez que la connexion est bien établie, sans qu'il n'y ait de jeu, 2) remplacez le levier de frein dans sa position normale avec attention sans freiner, 3) ouvrez le dessus du bloc de batterie et vérifiez l'état du fusible. S'il est grillé, contactez votre revendeur ou un professionnel agréé pour un remplacement, 4) ajustez la distance entre le capteur et la bande magnétique pour qu'elle ne soit pas supérieure à 3 mm, 5) assurez-vous que le contrôleur et le capteur sont bien connectés.
L'autonomie de la batterie raccourcit (remarque : les performances de la batterie sont directement influencées par le poids de l'utilisateur, des bagages, la force du vent, le type de route et les freinages constants).	1) le temps de rechargement n'est pas suffisant, 2) la température ambiante est trop basse et influence le fonctionnement de la batterie, 3) les côtes ou les vents de face fréquents, tout comme des routes en mauvais état peuvent en être à l'origine, 4) la pression des pneus n'est pas suffisante (regonflez-les), 5) arrêts et redémarrages fréquents, 6) la batterie a été stockée sans recharge pendant longtemps.	1) veuillez recharger la batterie en suivant les instructions (chapitre D), 2) en hiver ou par température inférieure à 0 °C, votre batterie doit être conservée en intérieur, 3) il s'agit d'une cause normale et le problème se résoudra avec l'amélioration des conditions, 4) gonflez les pneus à une pression de 3,1 bar, 5) le problème se résoudra avec l'amélioration des situations d'utilisation, 6) effectuez un rechargement régulier en conformité avec le manuel d'instructions. Si cela ne résout pas le problème, contactez votre revendeur ou un professionnel qualifié.
Après avoir branché le chargeur, les LED de chargement ne s'allument pas.	1) problème avec la prise électrique, 2) faux contact entre la prise d'entrée du chargeur et la prise électrique, 3) la température est trop basse.	1) inspectez et réparez la prise électrique, 2) inspectez et insérez la prise à fond, 3) effectuez le chargement en intérieur Si les solutions précédentes n'ont aucun effet, contactez votre revendeur ou un

		professionnel qualifié.
Après un rechargement de plus de 4/5 heures, la LED d'indication de rechargement est encore rouge (remarque : il est très important de recharger la batterie en respectant les instructions pour éviter d'endommager le matériel).	1) la température ambiante est de 40 °C ou plus, 2) la température ambiante est de 0 °C ou moins, 3) le vélo n'a pas été rechargé après utilisation, ce qui a exagéré le déchargement, 4) la tension de sortie est trop basse pour pouvoir recharger la batterie.	1) rechargez la batterie sous une température inférieure à 40 °C et en conformité avec les instructions, 2) rechargez la batterie en intérieur et en conformité avec les instructions, 3) entretenez correctement la batterie pour éviter une exagération du déchargement, 4) n'effectuez pas de rechargement avec une tension inférieure à 100 V. Si les solutions précédentes n'ont aucun effet, contactez votre revendeur ou un professionnel qualifié.

Résolution des problèmes liés au chargeur :

- La lumière rouge ne fonctionne pas durant le chargement : vérifiez que les connecteurs sont correctement connectés. Vérifiez que la tension nominale est correcte, si c'est le cas, veuillez vérifier l'état du chargeur. Si ce dernier est correct, la batterie est certainement défectueuse.
- La lumière rouge ne devient pas verte : éteignez l'alimentation. Au bout de 5 secondes, reconnectez l'alimentation secteur, le chargeur peut continuer à charger. Si la batterie ne charge plus, elle est certainement défectueuse.
- La lumière rouge devient immédiatement verte : vérifiez que la batterie est complètement chargée. Si elle ne l'est pas, la batterie ou le chargeur est défectueux.

Si le fusible a sauté : ne démontez pas le chargeur, confiez-le à un réparateur qualifié qui remplacera le fusible par un neuf présentant les mêmes caractéristiques (T3.15 A/250 V).

Déclaration UE de conformité

Sourcing&Creation
Avenue de la Motte
59810 Lesquin

La présente déclaration de conformité est établie sous notre seule responsabilité.

Objet de la déclaration:

- Type d'équipement: Vélo à assistance électrique
- Marque: Essentielb
- Modèle: SAND 400
- Code article: 8008191
- Code EAN: 3497674157036
- Numéro de série :

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme aux législations d'harmonisation de l'Union applicable:

- Directive 2006/42/CE relative aux machines.
- Directive 2014/35/UE concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.
- Directive 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.
- Directive 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs.

Les normes et/ou spécifications techniques mentionnées ont été appliquées sur un modèle type :

- EN 15194:2017
- EN 60335-1:2012 / A14 :2019
- EN 60335-2-29 :2004 / A2 :2010
- EN 62233:2008
- EN 55014-1:2017
- EN 55014-2:2015
- EN 61000-3-2:2014
- EN 61000-3-3:2013
- IEC 62321:2013
- EN 62133-2:2017

Directeur Sourcing&Creation
Olivier LAPERE

p.o. Ostrowsky

10/07/2020
LESQUIN

Toutes les informations, dessins, croquis et images dans ce document relèvent de la propriété exclusive de SOURCING & CREATION. SOURCING & CREATION se réserve tous les droits relatifs à ses marques, créations et informations. Toute copie ou reproduction, par quelque moyen que ce soit, sera jugée et considérée comme une contrefaçon.

All information, designs, drawings and pictures in this document are the property of SOURCING & CREATION. SOURCING & CREATION reserves all rights to its brands, designs and information. Any copy and reproduction through any means shall be deemed and considered as counterfeiting.

Vélo à assistance électrique

SAND 400



Protection de l'environnement

Ce symbole apposé sur le produit signifie qu'il s'agit d'un appareil dont le traitement en tant que déchet est soumis à la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Cet appareil ne peut donc en aucun cas être traité comme un déchet ménager, et doit faire l'objet d'une collecte spécifique à ce type de déchets. Des systèmes de reprise et de collecte sont mis à votre disposition par les collectivités locales (déchèterie) et les distributeurs. En orientant votre appareil en fin de vie vers sa filière de recyclage, vous contribuerez à protéger l'environnement et empêcherez toute conséquence nuisible pour votre santé.

Testé dans nos laboratoires

Garantie valide à partir de la date d'achat (ticket de caisse faisant foi). Cette garantie ne couvre pas les vices ou les dommages résultant d'une mauvaise installation, d'une utilisation incorrecte, ou de l'usure normale du produit.



Faites un geste
éco-citoyen. Recyclez
ce produit en fin de vie.

